

Concours de Poésie Jean-Aicard 2013

« Qu'est-ce qu'un poète ? On pourrait peut-être répondre : c'est un être-Dieu qui a le pouvoir de matérialiser l'immatériel, ou encore c'est un appareil enregistreur admirablement perfectionné qui conserve pour la joie des hommes toutes les choses merveilleuses du dehors et du dedans que leurs sens imparfaits ne sauraient percevoir, ou encore c'est un être anormal qui pompe le suc de la vie et sécrète en tous lieux en tous temps un miel extraordinairement aromatisé que l'on nomme des poèmes... » C'est un poète un peu oublié du début du XX^e siècle, Pierre Albert-Birot, qui écrivait ces lignes que je suis heureux de vous offrir pour inaugurer cette remise des prix du concours de poésie 2013 « Au pays de Jean-Aicard ».

Trois métaphores donc pour définir le poète : un être-Dieu, un appareil enregistreur, une abeille butinante, ce qui fait beaucoup pour notre modeste concours mais qui n'est pas déplacé, car la poésie, à quelque niveau qu'elle se situe, se fixe pour but de rendre visible ce que les autres ne voient pas, de célébrer le monde, de transformer la réalité par la grâce des mots.

C'est donc toujours un plaisir renouvelé de savourer « ce miel aromatisé que l'on nomme des poèmes » et plus encore quand il est liée à notre région, la Provence, et à cet espace si marqué culturellement et si aicardien qu'est la Camargue. C'était là qui devait départager les concurrents de cette année. Et on peut dire qu'il les a inspirés, même si l'on trouve des parentés troublantes entre les divers textes proposés.

Comme toujours, le prix se décompose en trois catégories, adultes, juniors, classes. C'est la catégorie « adultes » qui a reçu le plus de contributions, quatorze exactement, toutes d'une grande qualité, dont sept (une sur deux) font apparaître le mot « Camargue » dans leur titre. Trois donnent vie des personnages significatifs : le Boumian, le toréador, le gardian, un autre étant

une apostrophe à un « pitchoun ». Quatre se présentent sous forme de prose poétique, les autres respectant l'écriture en vers, parfois assez libres. Les juniors, moins inspirés ou plus timides, n'ont proposé que deux poèmes qui actualisent d'autres réalités camarguaises comme les chevaux et à nouveau les gitans. Quant aux classes, elles nous ont fourni quatre beaux poèmes qui nous amènent au pays des Saintes-Maries, de la Zinzara, de Jacques Renaud et Livette ces personnages créés par notre poète Jean Aicard dont la présence tutélaire dirige ce concours.

Bien sûr, il a fallu choisir, c'est-à-dire consentir des sacrifices et commettre peut-être des injustices. C'est la loi des concours. Mais que chacun, les lauréats et les autres soient remerciés de leur participation active qui nous a permis, l'espace d'une lecture, de communier dans le souvenir d'un grand poète provençal et d'une belle contrée qui nourrit, encore aujourd'hui, rêves et fantasmes. De fervents remerciements aussi à Monique Broussais qui s'est chargée de manière fort rigoureuse de l'organisation du concours.

Nous espérons que pour la session 2014, d'aussi nombreux poètes ou apprentis poètes nous apporteront un peu de ce suc de vie aromatisé qu'ils seront allés récolter sur les fleurs, parfois rares mais toujours présentes pour qui sait les voir, de la vie et du monde.

Yves Stalloni

5 octobre 2013